

## Directeur-trice de 2 micro-crèches neuves

Pôle service à la population

### Descriptif de l'emploi

La communauté de communes Ardèche des sources et volcans rayonne sur 16 communes (9700 habitants), dont trois sont classées « villages de caractère ».

Le pôle service à la population de la communauté de communes administre une crèche de 28 places, deux micro-crèches ouvertes il y a un an et disposant respectivement de 12 places, un Relais Petite Enfance et un centre de loisirs.

Le poste concerne la direction des deux micro-crèches situées sur les communes de Jaujac et de Thueyts.

La communauté de communes recrute par voie statutaire ou contractuelle.

### Directeur /directrice de deux micro-crèches.

Cadre d'emploi des puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, infirmiers (cat. A)

Ce poste est également ouvert à toute personne présentant une des qualifications mentionnées aux 4° à 11° du II de l'article [R. 2324-35](#) et une certification au moins de niveau 6 (BAC +3/4) enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles prévu à l'[article L 6113-1 du code du travail](#) attestant de compétences dans le domaine de l'encadrement ou de la direction. ;

- 4° Une personne titulaire du diplôme d'Etat de sage-femme ;
- 5° Une personne titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmier ;
- 6° Une personne titulaire du diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
- 7° Une personne titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;
- 8° Une personne titulaire du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale
- 9° Une personne titulaire du diplôme d'Etat de psychomotricien ;
- 10° Une personne titulaire d'un DESS ou d'un master II de psychologie ;
- 11° Une personne ayant exercé comme instituteur ou professeur des écoles ;

Ce poste s'inscrit dans une dynamique de complémentarité et de binôme avec la Directrice de la crèche de Lalevade, afin d'assurer une gestion cohérente et coordonnée des 3 structures d'accueil du territoire (une crèche et 2 micro-crèches).

## Missions

- Gestion administrative de la structure et organisation de l'accueil des enfants et des familles
- Mise en œuvre d'un projet d'établissement
- Encadrement d'une équipe pluridisciplinaire

## Activités, tâches

- **Gestion administrative de la structure et organisation de l'accueil des enfants et des familles**

- Mise en œuvre des moyens nécessaires au bien-être et au bon développement de l'enfant dans la structure (confort des locaux, soins, santé, sécurité affective et psychique de l'enfant, activités d'éveil, sorties, etc.)  
- Veille à l'application et à la mise à jour des règles d'hygiène, de sécurité et de santé  
- Garantie de la qualité des relations avec les familles  
- Garantie du suivi administratif en lien avec la régie  
- Gestion administrative de l'établissement en veillant au cadre juridique et institutionnel

- **Mise en œuvre d'un projet d'établissement**

-Collaborer avec les partenaires internes et externes (référent santé, services de la CDC ASV, PMI, CMS, Education nationale, pôle ressource handicap, professionnels de santé, partenaires associatifs)  
-Suivre en lien les projets pédagogiques et éducatifs de la structure (sorties extérieurs, intervenants, ...)

- **Encadrement d'une équipe pluridisciplinaire**

-Encadre et accompagne une équipe pluridisciplinaire dynamique (auxiliaire puéricultrice, CAEPE, personnel d'entretien)  
-Veille à la professionnalisation continue des équipes à travers la formation et le partage de pratiques  
-Gère les plannings de l'équipe (congés, récupération, ...)  
-Met en place en lien avec le service petite enfance les journées pédagogiques, l'analyse de la pratique professionnelle, ...  
-Anime les réunions de service  
-Met en œuvre les conditions nécessaires à une cohésion d'équipe (bienveillance, travail collectif, communication, réunion...)

## Communication

Relations quotidiennes avec les différents membres de l'équipe des structure (Agent d'entretien, auxiliaires de puériculture, agents...).

Lien étroit avec la direction de la crèche. Point hebdomadaire sur toutes les questions RH, projet, soit toutes questions en lien avec l'administration des structures.

Relations avec le pôle « service à la population » et le personnel de la crèche.

Relations ponctuelles avec les autres services de la collectivité (services techniques...).

Contacts permanent avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents.

Relations ponctuelles avec les personnels intervenants régulièrement dans la structure (psychologue, psychomotriciens, médecins, etc...).

## Compétences requises

### • Compétences techniques à acquérir :

Connaître l'environnement de la collectivité.

Techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant et d'alimentation du nourrisson.

Techniques relatives à la préparation des repas et des collations (règles de base en diététique).

Mise en œuvre des règles et consignes de sécurité et d'hygiène.

Techniques d'animation des activités éducatives et de loisirs du jeune enfant.

Savoir repérer les comportements d'alerte chez l'enfant ou la famille.

Savoir réagir avec pertinence à des situations d'urgence.

Avoir des notions de maladies infantiles.

Connaitre les règles d'utilisation et de stockage des produits.

### • Compétences relationnelles :

Esprit d'équipe.

Être discret (soumis au secret professionnel et au devoir de réserve).

Avoir le sens de l'accueil.

Qualités d'écoute et de psychologie.

Dynamisme et sens de l'organisation.

Être patient, disponible et calme.

Sens du service public.

## Liens Hiérarchiques

Autorité territoriale

Responsable du pôle de service à la population

## Liens fonctionnels

Internes :

Elus

Membres de l'équipe

Externes :

Public

Partenaires

Intervenants, Prestataires de service

## Conditions d'exercice des missions

**Lieu de travail :**

Micro crèche intercommunale de Jaujac  
Micro crèche intercommunale de Thueyts  
Crèche intercommunale les Mistouflets à Lalevade d'Ardèche

### **Contraintes**

Réunion en soirée  
Formation en soirée ou samedi

### **Horaires de travail**

Amplitude possible du lundi et vendredi de 7h30 à 18h45 suivant planning

**Emploi** sur poste permanent catégorie A.

### **Expérience** souhaitée

**Contrat** de 35 h annualisées

**Rémunération** minimum 2000 euros net mensuel, suivant parcours et expérience, + primes.

### **Avantages sociaux**

- Titres restaurants
- Chèques KADEOS
- Participation à la prévoyance santé et garantie maintien de salaire

### Pour postuler :

Envoyer un dossier de candidature complet (CV et lettre de motivation) au format PDF, nommés comme suit : CV\_NOM\_Prénom\_Poste.pdf

Adresser votre candidature et CV à

Monsieur le Président de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Château de Blou 12, rue du Pouget

07330 THUEYTS

Par mail : [prisca.rongieras@asv-cdc.fr](mailto:prisca.rongieras@asv-cdc.fr)

Renseignements : Rongiéras Prisca au 04.75.89.01.48 ou 06.02.07.86.25